



Communiqué de presse

Paris, le 6 juin 2016

ACTA Assistance renouvelle son partenariat avec Jaguar Land Rover et signe de nouveaux contrats

Le renouvellement pour 3 ans du Heroic Program avec le groupe Jaguar Land Rover et la signature d'importants contrats en 2016 offrent de belles perspectives de croissance à ACTA Assistance.

Spécialiste européen de l'assistance automobile, membre du réseau ARC Europe, ACTA Assistance anticipe un important développement de son activité en 2016, renforcé par le renouvellement de son contrat « premium » avec le groupe Jaguar Land Rover dont il est partenaire officiel depuis 2013. Le constructeur automobile a en effet reconduit pour une durée de 3 ans son contrat avec ACTA Assistance qui propose à ses clients en Europe et dans les DOM-TOM le service premium « Heroic program ».

Ce programme, qui vise à apporter un service d'exception personnalisé pour tous les conducteurs d'un véhicule Jaguar ou Land Rover, comprend :

- Une cellule dédiée 24/24 aux clients de JLR,
- Un interlocuteur unique,
- La priorité donnée au dépannage sur place,
- Le remorquage premium en IDF avec géolocalisation du dépanneur vers le garage choisi par le client sans limite kilométrique,
- Un véhicule de remplacement haut de gamme,
- La livraison du véhicule réparé au domicile du bénéficiaire, etc.

De nouvelles signatures pour 2016

KTM a décidé, début 2016, de confier l'assistance de ses motos à ARC Europe. Très connue dans le monde du tout-terrain, KTM se développe sur le marché des motos de route. ACTA assure depuis janvier de cette année l'assistance des véhicules KTM vendus en France. Ainsi, après Ducati, ARC Europe et ACTA renforcent leur position dans le monde des deux-roues.

Parmi les nouvelles signatures, **Fast Lease**, société de LLD spécialisée en micro flottes, a choisi ACTA pour l'assistance de sa flotte pendant les nuits, les week-end et jours fériés. **FATEC**, gestionnaire de flotte automobile, fait partie du portefeuille client d'ACTA depuis mars dernier. Enfin, l'assureur belge **AG Assurance** fait désormais appel à ACTA pour l'assistance de ses véhicules en France.

Avec ces nouveaux contrats, ACTA poursuit sa politique de conquête dans la lignée de la stratégie mise en place par ARC Europe. Son activité d'assistance s'étend sur le marché des constructeurs et des loueurs avec un élargissement aux organismes financiers, assureurs et courtiers. ACTA vise également une ouverture vers d'autres domaines de métiers tels que le voyage ou le médical.

Et des renouvellements de contrats

General Motors, le plus ancien client d'ARC en Europe et d'ACTA en France (près de 20 ans), a reconduit son contrat. De plus, ACTA organise l'assistance et la mobilité des clients assurés chez Opel depuis le lancement du service « Opel Assurance » en 2015.

Partenaire depuis 2002, **ARVAL** poursuit sa collaboration avec ACTA en lui confiant l'assistance et la mobilité des conducteurs de 180 000 véhicules de sa flotte.

L'innovation pour améliorer le service

Toujours à la recherche d'innovation et pour augmenter le taux de dépannage sur place, ACTA a développé pour son réseau de prestataires l'application **ACT'n Diag** sur iPhone ou Android qui, associée à un « dongle » Bluetooth connectable sur la prise OBD des véhicules, permet de remonter et d'interpréter immédiatement les codes défauts suite à une panne. Les données collectées peuvent être transmises au constructeur. Testée auprès de 17 prestataires, cette solution est maintenant en phase de généralisation.

« Les bons résultats de ces derniers mois et les premiers retours positifs après notre ouverture vers les courtiers et assureurs viennent conforter la performance d'ACTA et du réseau ARC Europe sur le marché de l'assistance, en particulier pour les marques premium », commente Thea Maat, Directeur Général d'ACTA. « Fort de ces nouvelles signatures en 2016, ACTA va continuer d'innover pour renforcer le service aux automobilistes. Notre stratégie de développement inclut également l'élargissement de l'offre et doit permettre de rester l'un des acteurs majeurs dans le monde de l'assistance et de la mobilité ».

A propos d'ACTA

Filiale des principaux Automobiles Clubs européens, ACTA a été fondée en 1992. Sa création avait pour vocation de compléter le réseau d'assistance d'ARC Europe, leader pour l'assistance des véhicules neufs sur le continent, et de lancer de nouveaux services d'assistance. En 2015, ACTA a réalisé un chiffre d'affaires de 60M€ d'euros en progression de 7% par rapport à 2014. Avec ses 420 collaborateurs (600 en période estivale), ACTA traite chaque année plus de 330 000 dossiers d'assistance. Sa plateforme téléphonique et technique enregistre chaque année près de 1 000 000 d'appels entrants et près de 1 300 000 d'appels sortants. Parmi ses clients, ACTA compte de grands constructeurs automobiles, des courtiers, des spécialistes de la location longue durée, de l'autopartage ou encore des flottes automobiles de grands groupes.